

chacune de ses femmes, « date de début de cohabitation avec le mari », « nature du mariage », « nom, âge, sexe, date éventuelle de décès de tous les enfants nés vivants ».

Le questionnaire « femme », s'adressant aux femmes chefs de famille, est une refonte du questionnaire « homme », et comporte des questions concernant un mari éventuel, « ne résidant pas avec la femme ».

Préparation du terrain.

Une publicité très active a été mise en œuvre pour prévenir la population; tracts dans les entreprises, affiches, contacts avec les associations sportives et culturelles, avec les chefs de quartier, avec les autorités religieuses. Ce sont surtout les chefs de quartier et les autorités religieuses musulmanes qui ont joué le plus grand rôle dans la réussite de notre travail par leur influence directe sur la population.

Déroulement des opérations.

Commencé en novembre 1953, le travail d'enquête a progressé strate par strate et quartier par quartier.

A chaque enquêteur était remis une liste de personnes à interroger étaient précisés : « nom, âge, groupe ethnique, profession, religion » et secteur d'habitat dans le quartier. Il a été rarement possible préciser utilement le numéro du carré, car cette indication était généralement inexacte; de plus, la ville de Thiès, sauf quelques artères principales, ne comporte ni nom de rue, ni numéro de maison : faute de cette indication, les enquêteurs étaient obligés de se livrer à des recherches parfois fort longues pour retrouver la personne cherchée; les chefs de quartier ont été d'un grand secours pour aider à ces recherches.

Une fois les enquêtes terminées, l'enquêteur rapportait les questionnaires remplis qui étaient soumis à deux contrôles successifs.

Les contrôles.

Un premier contrôle immédiat était effectué par le secrétaire chargé d'enregistrer les rentrées; ce contrôle était destiné : a) à vérifier que le questionnaire était entièrement et lisiblement rempli; b) à préciser avec l'enquêteur les réponses insuffisantes ou ambiguës.

Un deuxième contrôle, ultérieur, était effectué dans un local différent par un sociologue aidé d'un secrétaire : ce deuxième contrôle était réalisé au moyen des cahiers de recensement et servait à s'assurer qu'il n'y avait pas eu d'erreur sur la personne interrogée; en effet, le nom peut prêter à confusion, l'âge peut être inexact, la profession peut changer, et la religion, même avec la précision de la secte, est un

critère assez vague; enfin, l'enquêteur peut être négligent dans sa recherche : toutes ces causes font qu'une personne peut être interrogée pour une autre.

Or l'expérience a prouvé qu'il existe un élément de certitude, la comparaison, dans le cahier de recensement et dans le questionnaire, du nom et de l'âge du (ou des) conjoint et des enfants de la personne interrogée.

En cas de doute ou d'erreur manifeste, l'enquêteur était renvoyé à la recherche du véritable enquêté autant de fois qu'il était nécessaire.

Résultat.

Dans l'ensemble, l'accueil de la population a été excellent et bien des gens nous ont reproché de ne pas les interroger; des notables ont été interrogés « en plus » par simple déférence.

On a ramené à Dakar 826 questionnaires, et voici le décompte des échecs :

Refus de répondre : 3, ce qui est évocateur.

Décédés : 9; absents : 42; en voyage : 47; retour au pays : 10;

Déménagés : 108;

Inconnus : 24; et introuvables : 107. Ces inconnus et introuvables ont fait l'objet d'un nouveau sondage mené par notre meilleur enquêteur; ils ont tous été retrouvés ou ventilés proportionnellement dans les autres catégories : absents, etc.

Après comparaison entre les données du sondage et celles du recensement sur les critères de profession, religion et groupe ethnique, un redressement a été opéré par tirage de nouvelles unités complémentaires.

UN ESSAI D'ENQUÊTE SUR LE NIVEAU DE VIE D'UNE POPULATION URBAINE, CELLE DE THIÈS, SÉNÉGAL (Y. MERSADIER)

INTRODUCTION

Pendant le mois de mars 1954, l'Institut français d'Afrique noire a procédé à Thiès, ville située à 70 kilomètres à l'est de Dakar, à une enquête sur les conditions et le niveau de vie d'un certain nombre de familles africaines, quarante-cinq au total.

Le choix d'un si petit nombre de familles peut étonner. De telles enquêtes ont en effet d'habitude pour but principal de fournir une base au calcul des indices du coût de la vie, ou de déterminer les habitudes de consommation d'une population. Des données valables ne

m: Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique
au Sud du Sahara / par l'Institut International africain de la Démographie
- Paris: UNESCO, 1956. - (Coll. Evolution technique et revues sociales)

Cote B
No: 03979 ex 1

peuvent alors être recueillies que dans la mesure où l'on aura procédé à un sondage rigoureux, l'échantillon étant assez grand pour convenir aux nécessités statistiques.

La résolution adoptée en 1926 par la troisième conférence des statisticiens du travail précisait même : « Il vaut mieux renoncer à certains détails sur lesquels pourrait porter l'enquête que de réduire le nombre des familles couvertes par elle. »

Or nous avons systématiquement pris le contre-pied de cette recommandation. Non que nous ayons sous-estimé la valeur d'une enquête plus ample. Mais dans l'état actuel de nos connaissances sur la vie quotidienne des familles africaines dans les villes du Sénégal, il était impossible et il aurait été prétentieux de vouloir entreprendre autre chose qu'une série de monographies de familles. Bien mieux, à certains égards — et nous dirons plus loin pourquoi — le travail accompli et les documents recueillis nous paraissent après coup ne pas avoir été assez approfondis. Il aurait peut-être mieux valu réduire encore le nombre de nos familles, à moins de disposer de moyens financiers et d'un personnel plus importants.

On ne doit donc en réalité considérer cette enquête que comme une enquête préliminaire. La méthode employée n'a rien de définitif. Elle sera sensiblement modifiée en août 1954 pour le même travail à Dakar même. Et il est probable qu'avant de pouvoir procéder à un sondage réel, de nombreux travaux d'approche du même genre devront être effectués, qui nous permettront de savoir quels points peuvent être négligés, quels autres doivent être au contraire clarifiés, quel est le meilleur moyen pour recueillir les informations jugées nécessaires : réactions des enquêtés aux questions que l'on pose, mais aussi réactions du personnel enquêteur au travail que l'on exige de lui.

MÉTHODOLOGIE

Comment avons-nous procédé ? A chaque famille était attribué un questionnaire en deux sections : l'un dit « quotidien », l'autre « général », certaines indications pouvant d'ailleurs figurer dans les deux et en plusieurs endroits, qu'il s'agisse soit d'une récapitulation soit d'un moyen de contrôle de l'exactitude des informations.

Sur la première section, chaque jour devaient être inscrites d'abord les dépenses effectuées pour l'alimentation de la famille : énumération des denrées achetées, et pour chacune la quantité, le prix, le lieu d'achat. Une colonne de cette première page était réservée aux observations diverses, en particulier au cas où certaines denrées reçues dans la journée n'avaient pas été achetées mais données ou échangées contre un autre produit. Elle a surtout servi à noter les achats à crédit.

Sur la deuxième page devaient figurer les dépenses courantes autres qu'alimentaires, du bois de chauffage au tabac et à la kola,

avec les mêmes indications. Suivaient les dépenses exceptionnelles effectuées dans la journée : vêtements, mobilier, distractions, etc.

La troisième page, prévue pour l'énumération des dépenses personnelles à chaque membre de la maisonnée, s'est révélée inutile. Nous avons pensé que si les rubriques précédentes, visant des dépenses de caractère collectif, étaient remplies grâce aux indications du chef de famille ou de la ménagère, faudrait-il aussi savoir en les interrogeant ce que dépensaient personnellement les autres membres de la famille. Cette page est restée vide dans la plupart des cas, soit que les questions aient été mal posées, soit que les dépenses de ce genre effectuées aient été jugées peu importantes ou non avouables. Il semble d'ailleurs qu'elles soient exceptionnelles, au moins jusqu'à un certain niveau de revenu.

Les pages 4, 5 et 6 de ce questionnaire quotidien étaient consacrées au régime alimentaire de la famille : nombre de repas dans la journée, nombre de personnes participant à chacun de ces repas, avec, sur ce dernier point, l'indication du nombre de personnes y participant exceptionnellement. D'autre part, si à l'un de ces repas une personne de la maisonnée habituelle était absente, on demandait où elle mangeait et dans quelles conditions. Suivaient pour chaque repas la description du menu et l'indication des quantités de denrées entrant dans la préparation de ce menu. Les mêmes renseignements étaient enfin demandés pour les repas spéciaux aux enfants.

Les six pages de ce questionnaire quotidien se reproduisaient bien entendu trente et une fois.

Le volume « général » du questionnaire commençait par une série de questions visant à avoir une vue générale de l'ensemble de la famille dont faisait partie le « groupe familial » à étudier. Nous avons appelé ce groupe familial « unité de consommation » : il comprend toutes les personnes vivant habituellement ensemble, ou pour le moins mangeant ensemble de façon régulière. Il peut évidemment y avoir dans cette unité de consommation des personnes sans aucun lien de parenté entre elles : domestiques, pensionnaires, ou simplement ami sans travail recueilli pour quelques semaines ou davantage. Quoi qu'il en soit, il est indispensable de situer l'unité de consommation, de décrire ses tenants et aboutissants, si l'on veut la situer socialement, ou tout simplement juger sainement ce phénomène que l'on appelle, peut-être à tort, « parasitisme ». D'autre part, il ne faut pas oublier que les relations financières sont fréquentes entre parents éloignés les uns des autres. L'importance donnée à ce « questionnaire d'identité » se justifie donc.

Au chef de famille on demandait son nom, son âge, son groupe ethnique, sa profession, son lieu de naissance. Ensuite la date de l'installation à Thiès, le caractère permanent ou saisonnier de cette résidence, la situation de famille et, s'il était marié, le nombre de femmes, de divorces, d'enfants vivants et d'enfants adoptifs. Venaient

ensuite des questions sur ses ascendants : âge, résidence, nombre d'enfants, nombre d'épouses pour le père et, éventuellement, de quels revenus il peut disposer. Enfin pour les collatéraux : leur âge, leur résidence, leur profession et leur situation de famille. Nous demandions de distinguer les frères et sœurs de même père et de même mère de ceux de même père seulement.

Pour chaque femme du chef de famille, le questionnaire était à peu près identique, ainsi que pour ses ascendants et collatéraux ; on demandait en plus la date du début de cohabitation avec le mari et la nature de l'union. Les enfants vivants étaient indiqués nominativement. Pour chaque enfant adulte de sexe masculin, le questionnaire était à peu près semblable à celui du père. S'il était marié, celui concernant sa femme était semblable à celui de la mère.

Il était plus réduit pour les enfants adultes femmes, puisque l'on demandait seulement, à côté des renseignements d'identité et de l'énumération des enfants, la profession, la résidence et le groupe ethnique du mari. Enfin pour chaque enfant non adulte était établie une fiche d'identité, insistant sur la scolarisation et ses modalités.

La conclusion logique de cette partie du questionnaire est la description de l'unité de consommation : personnes présentes au moment de l'enquête, personnes qui sont exceptionnellement absentes, en distinguant chaque fois si elles font partie de la famille ou non.

Après ce long préliminaire, nous entrons dans le vif du sujet avec la partie du questionnaire concernant les conditions matérielles de vie, et en premier lieu l'habitation : type, superficie, nombre de personnes y vivant, nombre de pièces, nombre de pièces où l'on couche et répartition des habitants dans chaque pièce pour la nuit. Ce sont ensuite des indications sur la nature de l'occupation, avec soit la date et le prix d'achat soit la date d'entrée en location, le loyer mensuel actuel et les changements qu'il a subis. De toute façon l'on demandait quelques indications sur les transformations effectuées depuis le début de l'occupation.

Mais il peut être intéressant de connaître l'histoire du logement d'une famille. Nous demandions donc quelques renseignements sur les logements antérieurs ; lieu, durée d'occupation, loyer mensuel et raisons du départ.

Pour clore cette rubrique des conditions matérielles de vie, nous demandions une description aussi précise que possible de l'équipement : mobilier, matériel ménager, outillage, éclairage, approvisionnement en eau, etc. Il s'agissait en fait d'une énumération, certains détails en apparence insignifiants pouvant être révélateurs sinon d'un niveau du moins d'un style de vie particulier : ainsi les rideaux aux fenêtres et les torchons à essuyer la vaisselle.

Le chapitre des revenus était divisé, un peu artificiellement, en deux parties : revenus monétaires et revenus non monétaires, ces derniers visant particulièrement les champs et jardins, le bétail, et les

dons et présents perçus en nature. Il est évident que la partie du produit de ces champs ou troupeaux qui était vendue devait se retrouver dans les revenus monétaires. Ceci était valable surtout pour les quelques cultivateurs interrogés. Logiquement le questionnaire aurait dû être différent pour ceux-ci et pour les ouvriers ou salariés divers.

En ce qui concerne les revenus monétaires, nous demandions d'abord des renseignements précis sur la profession principale de l'enquêté, la périodicité de la perception du salaire et le montant de ce salaire pour les salariés, les professions antérieures et les emplois antérieurs dans la profession actuelle.

Pour les non-salariés, artisans, cultivateurs, commerçants, il a été nécessaire de noter, chaque jour, d'une part les recettes, d'autre part les dépenses professionnelles effectuées.

Mais à côté de cette profession principale, l'enquêté peut parfois exercer d'autres activités rémunérées qui procurent une part importante de son revenu total : petit commerce, fabrication de poteries, menuiserie, etc. Il faut donc décrire la nature exacte de ces activités et estimer le revenu qu'elles procurent.

Une autre catégorie de revenus peut être importante ; il s'agit des revenus provenant d'un capital : loyer d'une maison ou d'un champ, intérêts d'une créance, vente de meubles ou d'immeubles, etc. Pour chacun nous demandions le montant et la date ou la périodicité. De même pour les dons, présents, services coutumiers ou successions. Enfin il fallait prévoir le cas où des sommes d'argent seraient envoyées par des membres de la famille vivant hors de la maisonnée, que ce soit de façon régulière ou occasionnellement.

Enfin, dernière rubrique importante des revenus monétaires, nous avons essayé d'avoir des précisions sur les sommes empruntées par le chef de famille, que ce soit, ici encore, régulièrement ou occasionnellement. Dans une même unité de consommation plusieurs personnes peuvent percevoir des revenus. Cette partie du questionnaire se reproduisait donc plusieurs fois.

Pour les champs et les jardins, nous demandions la superficie, le lieu, la nature de l'usage ou de la possession, les produits cultivés et le tonnage récolté et la destination de la récolte, consommation ou vente. Nous demandions aussi quels étaient les travailleurs participant à la culture et les modalités de leur rémunération éventuelle.

Enfin, et c'était le dernier chapitre, quelques pages étaient consacrées à l'évaluation générale des dépenses. Dépenses « courantes », d'abord : en fait une récapitulation du questionnaire quotidien. Ensuite, dépenses à périodicité fixe : impôts, loyers, cotisations diverses, salaires payés, frais provoqués par les fêtes religieuses, etc. Éventuellement les dépenses « définitives » : achat de maisons, meubles, bicyclettes, radio, machine à coudre, etc. Ces renseignements étaient demandés en principe pour l'année écoulée, mais chaque fois que c'était possible nous avons essayé de remonter plus loin, surtout

lorsqu'il s'agissait d'achat ou de construction de maison. Venait enfin l'évaluation des dépenses à « périodicité variable » : habillement, frais de scolarisation des enfants, distractions, voyages, etc. Le questionnaire s'achevait sur une page consacrée aux indications concernant la capitalisation et l'utilisation des excédents.

ANALYSE DES RÉPONSES

Il ne s'agissait donc en aucun cas, nous l'avons déjà dit, de procéder à un sondage précis, portant sur un grand nombre de familles. La multitude de détails demandés et la nécessité d'inscrire chaque jour des renseignements précis sur le premier questionnaire ne l'auraient pas permis. Mais nous avons voulu que les quarante-cinq familles choisies soient aussi représentatives que possible de l'ensemble de la population de Thiès. L'expérience ne pouvait être valable qu'à cette condition.

La présence à Thiès des ateliers et de la direction du réseau du chemin de fer Dakar-Niger a provoqué la réunion dans cette ville d'une importante population ouvrière. Il fallait donc tenir compte de ce fait. Mais il ne faut pas oublier que Thiès est le chef-lieu d'un cercle gros producteur d'arachide. Un nombre important de cultivateurs réside en ville. Il fallait donc leur laisser une place dans notre enquête. Nos quarante-cinq familles se répartissent donc ainsi, par catégorie professionnelle : cultivateurs, 5; manœuvres et plantons, 9; manœuvres spécialisés, 3; ouvriers auxiliaires, 7; ouvriers et employés du cadre (dont trois exerçant des fonctions de commandement), 10; ouvriers et employés du secteur privé, 3; commerçants et artisans, 5; professions libérales, 1; médecin africain, 1; instituteur, 1.

D'autre part, nous pouvons classer ces familles d'après le chiffre des revenus : non le revenu perçu à l'occasion de l'exercice de la profession, mais le revenu total perçu par l'unité de consommation (par les différentes personnes qui la composent). Nous avons alors : 15 revenus entre 5.000 et 10.000 fr. ; 15 revenus entre 10.000 et 20.000 fr. ; 8 revenus entre 20.000 et 30.000 fr. ; 4 revenus entre 30.000 et 50.000 fr. ; 3 revenus de plus de 50.000 fr.

En ce qui concerne la composition des familles, nous avons : 6 familles de moins de 5 personnes; 18 familles de moins de 5 à 9 personnes; 10 familles de moins de 10 à 14 personnes; 7 familles de moins de 15 à 19 personnes; 4 familles de 20 personnes et plus.

La répartition est à peu près normale sur ces trois points et le hasard a bien fait les choses, car si nous pouvions choisir nos familles dans les diverses catégories professionnelles, il était plus difficile de savoir à l'avance quels étaient leurs revenus réels ou leur composition exacte. Ces points ne se sont en effet précisés qu'au cours de l'enquête et nous devons bien nous en remettre en partie au hasard, espérant que la suite confirmerait nos impressions.

PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES RELATIFS A L'ENQUÊTE

Il nous a d'ailleurs été assez difficile de trouver quarante-cinq familles qui veuillent bien se soumettre à l'enquête. Nous voulions éviter de leur donner un caractère officiel et obligatoire, de peur que les résultats en soient faussés; certains renseignements ne nous auraient pas été donnés, et certainement les revenus auraient été diminués et les dépenses augmentées.

Une enquête socio-démographique portant sur un millier de familles avait eu lieu à Thiès trois mois auparavant. Nous avons essayé de toucher directement quelques-uns des chefs de famille déjà interrogés. Certains, compréhensifs ou indifférents à l'excès, ont bien voulu accepter de se soumettre pendant un mois à la nouvelle enquête. Mais les renseignements dont nous avions besoin étaient beaucoup plus précis et indiscrets que lors de l'enquête précédente. Les réactions ont varié de l'éclat de rire à la colère. Nous avons donc été obligés de convaincre les personnalités marquantes de l'utilité de notre travail, leur demandant ensuite de nous désigner les personnes susceptibles de nous intéresser. Les chefs de quartier et les leaders syndicaux en particulier nous ont beaucoup aidés : mais le caractère obligatoire réapparaissait. Il était certainement nécessaire au début, mais au début seulement. Une fois nos familles trouvées, nous nous sommes éloignés le plus possible des autorités qui nous avaient aidés, afin de laisser au questionnaire son caractère confidentiel. D'ailleurs, le mouvement provoqué avait fait boule de neige et des candidats se présentaient d'eux-mêmes, pensant eux aussi pouvoir se faire remarquer aussi bien que tel ou tel voisin que nous enquêtions. Et c'est certainement ce désir de se singulariser qui a été le motif déterminant de la patience des enquêtés, de la précision de leurs réponses : bien faire pour se faire remarquer. Et plus d'un des « volontaires » récupérés ainsi par hasard a d'ailleurs demandé en fin d'enquête seulement : « Maintenant que je vous ai tout dit, dites-moi à votre tour pourquoi vous m'avez posé ces questions. » Nous avions pourtant essayé de le leur expliquer le mieux possible. Et encore ceux-ci avaient-ils le mérite de poser la question. Parmi ceux qui ne l'ont pas formulée, ils sont sans doute peu nombreux à avoir compris la portée exacte de l'étude, ou, s'ils en ont eu quelque vague idée, ils s'attendaient à peu près sûrement à en voir des résultats concrets dans un avenir très proche, presque toujours sous la forme d'une augmentation de salaires. Mais pour ceux qui avaient été interrogés beaucoup plus que pour l'ensemble de la population, c'est toujours ce désir de se singulariser qui réapparaît — ce qui explique en partie cette réaction des ouvriers « désignés » par les syndicats à qui l'on demandait de nous trouver des camarades qui accepteraient de se soumettre à l'enquête : « Mon syndicat m'a dit de vous faire confiance et de répondre à vos questions, je le ferai, mais je ne peux pas, moi, vous donner ne serait-ce qu'un nom. » Ce qui était valable

pour eux ne l'était pas pour les autres. Dans le même sens, lorsque nous avons choisi nos cultivateurs, il nous a fallu tirer au sort parmi une assemblée de mourides pour savoir qui serait éliminé : cela ne les a pas empêchés d'essayer de nous cacher la plupart de leurs revenus.

Il y a donc au départ presque toujours obligation — que l'ordre vienne d'un chef de quartier, du syndicat ou d'une autorité religieuse — et aussitôt après, et quelquefois seulement, le désir de se singulariser. Le résultat seul importe et l'on peut se contenter de ces mobiles. Mais souvent les relations d'enquêté à enquêteur ont évolué au cours du mois, jusqu'à créer un climat d'intimité. D'où la possibilité d'approfondir certains points ou d'entreprendre d'autres études. Mais ce climat ne s'est créé que vers la fin du mois, alors qu'il était trop tard pour redresser certaines erreurs. Il aurait fallu, alors, recommencer l'enquête, ou au moins la prolonger d'une quinzaine. Une enquête de plus longue durée se justifierait donc sur ce point. Mais « une préparation psychologique » plus longue peut avoir le même effet. Nous n'avons eu à Thiès qu'une semaine de préparation et il était important de commencer à la date prévue, le premier jour du mois. A Dakar, où nous aurons l'avantage d'être sur place, cette préparation pourra être mieux faite, la période de flottement et d'imprécision des premiers jours en sera diminuée. En particulier, le ou les Européens qui dirigent l'enquête pourront voir personnellement chaque chef de famille avant le début. Cette « présence » d'un Européen est indispensable dans la mesure où elle accroît le prestige et l'autorité de l'enquêteur africain et flatte le désir de singularité de l'enquête. Car nous avons constaté dans la plupart des familles que le motif déterminant des réponses devient bientôt « faire plaisir à l'Européen qui s'intéresse à notre façon de vivre ».

L'ENQUÊTEUR

Mais c'est en dernier ressort de l'enquêteur africain que dépend le bon déroulement du travail et la validité des résultats. Il doit savoir doser familiarité et autorité, discrétion et curiosité, savoir analyser des impressions et en tirer les conséquences logiques. Car il est évident que, sauf exception, la seule méthode à employer pour la réunion des informations est celle de l'interview. Et si l'on veut obtenir des renseignements précis, l'enquêteur doit passer tous les jours ou même deux fois par jour dans les familles dont il a la charge. A Thiès, six enquêteurs se partageaient quarante familles. Les cinq autres questionnaires étaient confiés aux enquêtés eux-mêmes : le résultat a été, sauf dans deux cas, bien inférieur. Ils n'étaient pourtant pas laissés entièrement à eux-mêmes et recevaient assez souvent la visite d'un enquêteur. Il aurait peut-être fallu rédiger à leur intention un questionnaire présenté de façon différente.

Il peut sembler que chaque enquêteur aurait pu se charger d'un plus grand nombre de familles. Pourtant, étant donné le nombre de renseignements demandés, la façon dont étaient données les réponses, l'expérience nous a montré que six était un maximum à ne pas dépasser pour cette première enquête, car certaines heures seulement sont favorables au travail de l'enquêteur : il faut interroger les ménagères au retour du marché (et elles y vont souvent deux fois par jour); quelques heures plus tard elles ne se souviendraient plus de leurs achats. L'énumération de ces achats est pourtant la partie la plus importante du questionnaire; or malgré toute la bonne volonté des ménagères et la conscience des enquêteurs, chaque jour et dans tous les questionnaires des oublis ont eu lieu. Ceci est frappant pour un point précis, le kola : sa consommation est générale, mais on en trouve rarement la mention sur le questionnaire. Il faudra à l'avenir pour chiffrer cette consommation, en faire une rubrique spéciale du questionnaire. Le problème est un peu analogue pour le tabac chez les fumeurs.

Les choses se compliquaient encore pour l'enquêteur dans les familles où il y avait deux ou plusieurs femmes s'occupant du ménage. Souvent chacune va au marché à tour de rôle. Mais il leur arrive de se partager la besogne; c'est alors à deux ou trois interviews qu'il faut procéder.

L'idéal est donc de trouver la ménagère au retour du marché alors qu'elle n'a pas encore vidé sa calebasse; on peut ainsi savoir ce qu'elle a acheté et combien elle l'a payé. Mais souvent alors une autre question se pose : comment l'a-t-elle payé ? Le total de ses dépenses dépasse souvent la somme dont elle disposait au départ, qui dans la plupart des cas lui est remise chaque matin par le chef de famille. Elle avoue d'elle-même qu'elle s'est « débrouillée » pour arrondir cette somme, mais est souvent étonnée de la différence que l'on trouve en faisant ses comptes devant elle. Par quel jeu d'échanges, de cadeaux, d'achats et de reventes a-t-elle réussi à rapporter pour deux cents francs de denrées alors qu'elle était partie avec cent francs, ou même dans certains cas à faire un marché alors qu'il n'y avait manifestement plus un sou dans la famille ? C'est ici que commence, ou que devrait commencer, le vrai travail de l'enquêteur. Mais un Africain a tendance à considérer ces pratiques comme normales et à ne s'étonner de rien. Il faut souvent être derrière l'enquêteur pour exciter sa curiosité, le pousser à poser des questions. Et, lorsqu'il veut s'en donner la peine, il lui faut vraiment faire preuve de diplomatie pour arriver à éclaircir des systèmes qui apparemment sont irrationnels et anti-économiques. Nous ne pouvons pas prétendre, après un mois d'enquête, avoir réussi à débrouiller cet écheveau. Encore moins, exposer clairement le mécanisme du système. Dans les enquêtes ultérieures, ces faits se préciseront. Mais on peut déjà affirmer que si le niveau de vie d'une famille africaine dans une ville du Sénégal dépend pour la plus grande partie

de la situation professionnelle de ses membres, il dépend aussi beaucoup de l'ingéniosité des femmes. Il faut tenir compte de ce fait dans la préparation des questionnaires. D'autre part, il est intéressant de noter que ces « opérations » économiques des femmes échappent souvent aux chefs de famille. Une des femmes interrogées a déclaré un jour catégoriquement : « Les hommes n'y comprennent rien ». Peut-être ne cherchent-ils pas à comprendre, se contentant de constater les faits... et s'en réjouissant. Mais ceci prouve que, sur ce point, il y aurait intérêt à prendre des femmes comme enquêteurs.

Pour la partie « alimentaire » du questionnaire quotidien, des problèmes semblables se sont présentés, heureusement plus faciles à résoudre. La composition des menus varie très peu : couscous à la viande ou riz au poisson, riz à la viande ou couscous au poisson. Les quantités de denrées entrant dans la préparation sont souvent les mêmes que celles achetées le jour même. Mais on ne peut jamais dire à l'avance combien de personnes participeront au repas. La question doit être posée après le repas et non avant. Beaucoup d'erreurs difficiles à corriger ont été commises sur ce point, parce que l'enquêteur n'avait pas pu se déplacer à l'heure convenable. Et le passant qui s'arrête pour manger dans la calebasse commune est rarement indiqué par la ménagère ou le chef de famille.

De même le goûter des enfants ou la banane qu'ils mangent dans la matinée sont rarement déclarés. Ils ont pourtant leur importance.

Le questionnaire « général » était souvent plus facile à remplir : l'enquêteur n'était pas alors pressé par le temps puisqu'il disposait de tout le mois pour obtenir les renseignements nécessaires. Il a été d'ailleurs indispensable de revenir souvent sur bien des points avant d'obtenir une précision suffisante. Le questionnaire d'identité, qui ne présente apparemment aucune difficulté spéciale, n'a jamais pu être rempli correctement en une seule fois.

La composition de l'unité de consommation s'est, elle aussi, précisée peu à peu au cours de l'enquête. Enquêteurs et enquêtés avaient tendance à omettre les domestiques et les amis vivant en parasites sur la famille interrogée. Par contre, la description des conditions matérielles de vie, dès l'instant qu'il s'agissait d'une description, a été faite sans difficulté. Il ne s'agissait que de noter ce que l'on voyait, ou d'obtenir des renseignements qui sont en général donnés volontiers.

Pour certains salariés, l'évaluation du total des revenus était la simplicité même : lorsqu'il se limitait au seul salaire. Les ouvriers et employés montrent facilement leur feuille de paye. Il était, par contre, plus difficile d'estimer les revenus procurés éventuellement par les activités annexes, dévoilées à contrecœur. Il a fallu bien souvent montrer à l'enquêté que par déduction on était arrivé non seulement à en déceler l'existence, mais aussi à en préciser l'importance. Les précisions venaient alors plus facilement. Mais on a dû se contenter

parfois d'estimation. Peut-être faudrait-il, lors des prochaines enquêtes, faire figurer dans le questionnaire quotidien, à côté des dépenses journalières, une rubrique consacrée aux recettes du jour, même si elle devait rester souvent vide. On pourrait recueillir ainsi au moins des indices qui par la suite faciliteraient le travail. Dans cette rubrique pourraient aussi figurer les opérations « commerciales » accomplies par les femmes. Car, si la femme est presque toujours une « source » de revenus, il est impossible de les enregistrer de la même manière que ceux du chef de famille ou des hommes salariés : nous avons vu pourquoi.

Sur ce chapitre des revenus, les résultats les moins précis et les plus difficiles à recueillir ont été ceux des cultivateurs. Il y a d'abord en premier lieu, en principe, les produits de leurs champs. Mais dans tous les pays le cultivateur a tendance à sous-estimer ses récoltes. Le producteur d'arachide ou de mil du Sénégal ne fait pas exception à la règle, bien au contraire. Et ici nous n'avions aucun moyen pratique de contrôle des réponses. Ces cultivateurs n'ont qu'une idée peu précise des dimensions de leurs champs, souvent trop éloignés pour que l'on puisse aller vérifier sur place. Ils indiquent en général la quantité de semence qui leur a été avancée par la Société de prévoyance, mais ils ont pu s'en procurer ailleurs. Nous nous sommes contentés, d'après cette indication, d'augmenter un peu les quantités déclarées lorsqu'elles nous paraissaient trop sous-estimées.

D'autre part, tous les agriculteurs interrogés avaient une activité annexe : fabrication et réparation de charrettes, maquignonnage, vente et achat de charrues, de chevaux, etc. Nous avons pu suivre ces activités pendant un mois, mais les enquêteurs ont dû faire preuve de beaucoup de flair pour obtenir des chiffres assez proches de la réalité.

L'évaluation générale des dépenses n'a pas présenté de difficultés particulières : il s'agissait soit d'une récapitulation des dépenses du mois, soit de dépenses à périodicité fixée ou trop importantes pour qu'on risque de les oublier. Nous nous sommes efforcés d'avoir la plus grande précision possible en ce qui concerne les dépenses d'habillement.

Enfin, la rubrique « capitalisation et utilisation des excédents » a été rarement remplie. Dans quelques cas on a pu y mentionner la construction d'une maison ou l'achat d'un terrain. Chez l'un des cultivateurs on a pu indirectement apprendre l'existence d'un compte en banque bien garni servant à des opérations de prêt plus ou moins usuraire.

CONCLUSION

Ce rapide exposé de la méthode que nous avons employée et des difficultés que nous avons rencontrées doit faire ressortir le souci

que nous avons eu d'aller au fond des choses plutôt que de couvrir une population plus importante. Il nous fallait choisir. Si les conditions matérielles nous avaient permis de doubler ou de tripler le nombre des familles enquêtées, l'enquête n'aurait pourtant pas eu la valeur d'un sondage et les résultats auraient risqué d'être moins bons. Il fallait éviter la dispersion des efforts. Et il est évident qu'au cours d'un sondage il ne serait pas possible d'obtenir autant de détails. Cependant, si limité qu'ait été le nombre de nos familles, les indications recueillies ont une valeur autre que méthodologique.

L'exploitation méthodique des résultats ne fait que commencer, mais il semble déjà que des conclusions, ou disons plutôt pour ne pas être affirmatifs, des impressions d'ordre général se dégagent de cette enquête. Certains faits sont frappants : ainsi la courbe des dépenses journalières qui passe par un maximum la semaine suivant la paye se stabilise un peu plus bas la semaine suivante et commence à baisser la troisième. Si elle ne fléchit plus que faiblement la dernière semaine, ce n'est que grâce au recours aux crédits de toutes sortes.

Dans le domaine alimentaire, un fait nous a frappés : la généralisation et l'importance de la consommation de lait concentré sucré. Elle dépasse de beaucoup les normes européennes.

De même il nous semble, mais il faudra effectuer de nombreuses opérations pour le prouver avec exactitude, que la consommation des denrées de base, mil et riz, ne croît pas proportionnellement à l'importance de la famille. On mangerait moins dans les grandes familles que dans les petites, cette différence n'étant pas compensée par une amélioration de la qualité. Et ce phénomène serait sans lien aucun avec l'importance des revenus.

Bien d'autres constatations intéressantes pourront être faites lorsque le travail d'exploitation, le plus long, sera terminé. Nous aurons alors les résultats de l'enquête qui doit avoir lieu à Dakar au mois d'août; ils viendront confirmer ou vérifier cette exploitation. Cette prochaine enquête bénéficiera d'ailleurs de l'expérience acquise. Après quoi nous serons peut-être en mesure d'entreprendre des travaux plus vastes et d'éclaircir un peu la complexité de la vie quotidienne des Africains au Sénégal.